

PROMOTION DE LA CAUSE DU FONDATEUR

DE LA LÉGION DE MARIE

FRANK DUFF

(1889 - 1980)



Parallèlement aux travaux de la Commission historique pour la cause de Frank Duff, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour mieux le faire connaître, aux légionnaires comme au grand public.

Aux Conseils de la Légion de Marie (Praesidia, Curiae et Comitiae). Chaque conseil est invité à redoubler d'efforts pour mieux promouvoir la cause et des suggestions sont formulées à ce sujet.

Les légionnaires sont priés de réciter quotidiennement la prière pour la béatification et, en cas de besoin particulier, de distribuer des feuillets de prière à leurs amis, à leurs proches et au grand public.

Les légionnaires sont priés d'avoir sur eux le feuillet Frank Duff pour les distribuer aux personnes rencontrées dans le cadre de leur mission au sein du praesidium ou lors de contacts informels. Lorsqu'ils reçoivent des grâces, merci d'en faire part directement à l'adresse en dernière page.

Les légionnaires doivent se familiariser avec les écrits de Frank Duff. Des brochures telles que « Un saint moi? Pourquoi pas? » rendent ses écrits accessibles à tous. Chaque conseil et praesidium doit **disposer d'un stock suffisant** de ces brochures lors des réunions.

Chaque conseil doit soumettre aux praesidia l'idée d'organiser une **réunion de prière** pour cette cause ou d'augmenter le nombre de réunions de prière lorsqu'il en existe déjà une.

Il convient d'inclure des mises à jour à ce sujet lors de la réunion mensuelle du conseil. Lorsque des personnes participant à des réunions de prière ou rencontrées dans le cadre de l'apostolat de la Légion reçoivent une réponse à leurs prières suite à leur prière à Frank Duff, il convient de leur demander de témoigner de la grâce reçue. Ces témoignages doivent être envoyés à l'adresse indiquée en dernière page.

Chaque conseil de la Légion devrait organiser une **messe annuelle** pour commémorer la mort de Frank Duff en novembre ou une célébration pour commémorer sa naissance en juin.

Les légionnaires et le grand public devraient être invités à y assister. L'évêque du diocèse pourrait, s'il est disponible, accepter de célébrer la messe. Veuillez ensuite transmettre à Concilium Legionis Mariae un bref compte rendu indiquant la date et le lieu de la messe/cérémonie, le nom de l'orateur et le nombre approximatif de participants. Ces informations témoignent de l'intérêt et de la diffusion de la dévotion à la Cause.

Chaque conseil pourrait-il envisager d'inviter un légionnaire, pas nécessairement un officier, à **coordonner la promotion** de la Cause dans la localité et à donner régulièrement un rapport lors de la réunion du conseil ? Un dossier peut être fourni par Concilium Legionis Mariae à ce légionnaire, ainsi qu'un autre pour le promoteur lorsque celui-ci n'est pas un membre actif.

Documents de lecture et autres ressources

De la littérature de et sur Frank Duff est disponible auprès du Senatus de Paris, 16 bis rue de la Croix Saint-Simon, 75020 Paris.

E-mail : segretariat.legiondemarie@gmail.com

Des photos et des feuillets de prière sont disponibles également.

Format suggéré pour une réunion de prière pour la béatification de FrankDuff

1. Prières d'ouverture et chapelet
2. Bienvenue à tous, en particulier aux nouveaux participants
3. Courte lecture d'un extrait des écrits de Frank Duff – discussion possible
4. Intentions de prière
5. Nouvelles des grâces reçues
6. Récitation de la prière pour la béatification de Frank Duff
7. Lieu, date et heure de la prochaine réunion
8. Bénédiction du prêtre (s'il est présent)

La réunion durerait normalement environ une heure.

Veillez nous tenir informés des nouvelles de votre région. Que Dieu fasse que ces efforts portent de nombreux fruits et nous apportent des grâces en vue de la béatification, si telle est la volonté de Dieu.



Pour toute question, veuillez contacter :

Vice-postulateur, Cause de Frank Duff
Concilium Legionis Mariae
Morning Star Avenue
Brunswick Street
Dublin 7 - Irlande
Tél. : 01-8723-153
Courriel : concilium@legionofmary.ie
(À l'attention du vice-postulateur)